
FORMATION D'INITIATIVE LOCALE - FIL

2022 - 2023



La Polynésie française a pour ambition d'offrir une formation continue plus adaptée aux spécificités locales et qui réponde aux besoins de tous les acteurs de l'éducation afin de consolider son système éducatif en faveur de l'épanouissement et la réussite des élèves.

C'est dans cette perspective et en cohérence avec le nouveau schéma directeur de la formation continue, que le nouveau programme académique de formation a été élaboré.

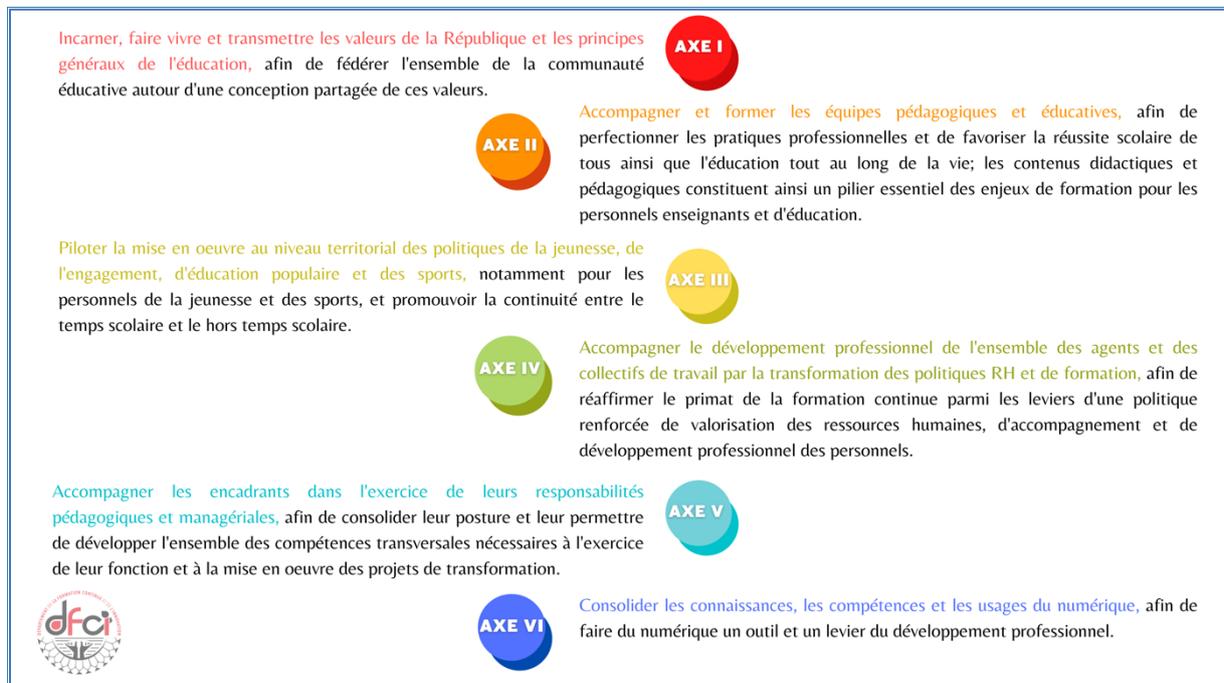
Cette refondation impacte les formations d'initiative locale (FIL) dans leur principe et leur mise en œuvre.

1. Le schéma directeur de la formation continue des personnels du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports 2022-2025

Le schéma directeur de la formation continue SDFC 2022-2025 adopte une présentation nouvelle autour d'objectifs prioritaires déclinés en thématiques, mais aussi d'indicateurs de suivi. Il s'appuie sur 7 grands principes.



Il s'articule autour de 6 axes structurants : république, enseignement, jeunesse et sports, GRH, encadrement et numérique



2. Stratégie académique

2.1. Cadre général

Dans le cadre de la politique académique, le programme académique de formation (PAF) intégrant les orientations du schéma directeur pour la formation professionnelle tout au long de la vie, vise trois objectifs :



1- Se situer dans le système éducatif polynésien : acquérir la formation institutionnelle ou le socle commun aux métiers afin de se situer dans son environnement professionnel en tant que fonctionnaire de l'État.



2 - Se former et perfectionner ses pratiques professionnelles : s'adapter aux évolutions des métiers.



3 - Être acteur dans ses évolutions professionnelles : valoriser ses compétences, diversifier son parcours professionnel et de formation, notamment dans le cadre de mobilités.



2.2. Formation d’initiative locale 2022-2023

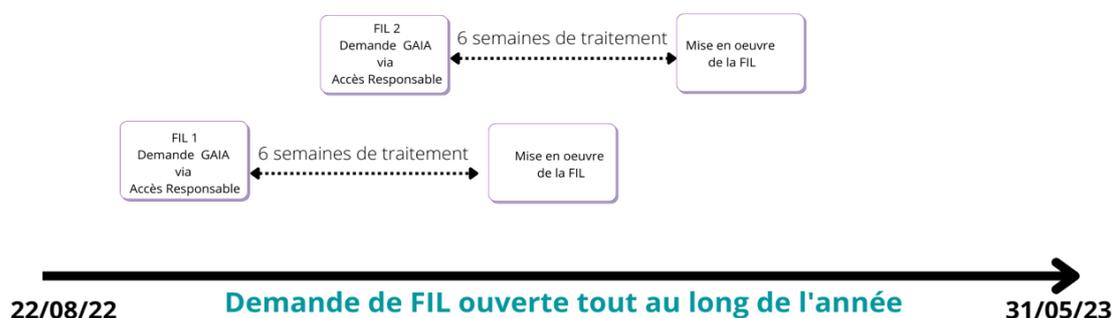
Une formation d’initiative locale est une formation contextualisée mise en œuvre pour répondre au plus proche des besoins des équipes d’un établissement, d’un groupe d’établissements géographiquement proches, d’un territoire ou d’un bassin ayant la même problématique.

Pour construire en équipe les réponses les mieux adaptées au contexte local, les FIL favorisent les formations intercatégorielles et interdegrés en s’appuyant sur le développement des compétences professionnelles communes à tous les professeurs et personnels d’éducation. **Les FIL peuvent donc être proposées tant pour la formation continue des personnels enseignants que pour celle des personnels non enseignants** (personnels administratifs, techniques, du service social, de santé).

2.2.1. Une nouvelle temporalité pour la mise en œuvre des FIL

Afin de favoriser les actions de formation en continu, la campagne de demande de FIL est désormais ouverte tout au long de l’année scolaire. Cette dernière se clôt le 23 mai 2023.

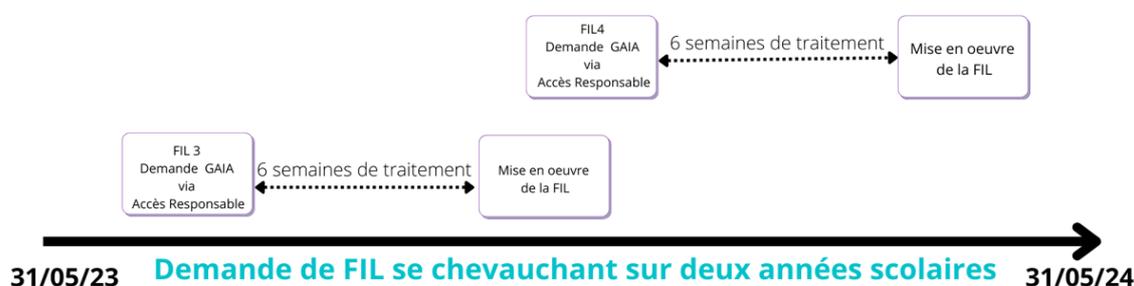
Illustration temporalité 2022 / 2023



Les FIL peuvent donc être mises en œuvre :

- pour cette année scolaire, dès le mois de septembre 2022
- pour l'année scolaire à venir, dès le mois d'août 2023.

Illustration temporalité 2023 / 2024



Les demandes, formulées dans GAIA, se font 6 semaines avant la date de leur mise en œuvre.

2.2.2. De nouveaux dispositifs cadres

Pour une offre de formation conforme aux nouveaux axes stratégiques et aux nouvelles priorités académiques de la Polynésie française, les dispositifs cadres dans lesquels s'inscrivent les FIL ont été renouvelés. Ils sont au nombre de neuf.

| Identifiant | Libellé |
|-------------|--|
| 20220010 | PROJETS D'ETABLISSEMENT, INTERDEGRES ET INTERCATEGORIELS |
| 20220009 | EXPERIMENTATION, INNOVATION, ECOSYSTEMES LOCAUX |
| 20220008 | GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE |
| 20220007 | AMENAGEMENT, MAINTENANCE, ENTRETIEN |
| 20220006 | PREVENTION, HYGIENE, SANTE ET SECURITE |
| 20220004 | EVALUATION |
| 20220003 | CLIMAT ET PERSEVERANCE SCOLAIRES |
| 20220002 | ECOLE NUMERIQUE |
| 20220001 | ECOLE INCLUSIVE |

Chacun de ces 9 dispositifs cadres visent des objectifs de formation spécifique.

LES OBJECTIFS DES DISPOSITIFS CADRES

20220001. ÉCOLE INCLUSIVE
Assurer une scolarisation de qualité pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

20220002. ÉCOLE NUMÉRIQUE
Intégrer l'usage du numérique dans ses pratiques pédagogiques

20220003. CLIMAT ET PERSÉVÉRANCES SCOLAIRES
Améliorer le climat scolaire, la persévérance et les apprentissages en appui des sciences cognitives et des didactiques des différentes disciplines

20220004. ÉVALUATION
Généraliser dans les collèges et lycées la « culture de l'évaluation », et parvenir à susciter, à l'interne, des modifications d'organisation et de pratiques professionnelle

20220006. PRÉVENTION, HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ
Acquérir des techniques et une méthodologie pour éviter, évaluer et combattre les risques. Mettre en place des mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents en établissements. Public intercatégoriel : enseignants, ATSS, encadrement

LES OBJECTIFS DES DISPOSITIFS CADRES

20220007. AMÉNAGEMENT, MAINTENANCE, ENTRETIEN

Acquérir et développer des compétences de maintenance préventive, de réparation, de sécurisation et d'entretien. Il s'agit principalement des interventions sur les structures, les équipements techniques et les espaces environnants. Public intercatégoriel : enseignants, ATSS, encadrement

20220008. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

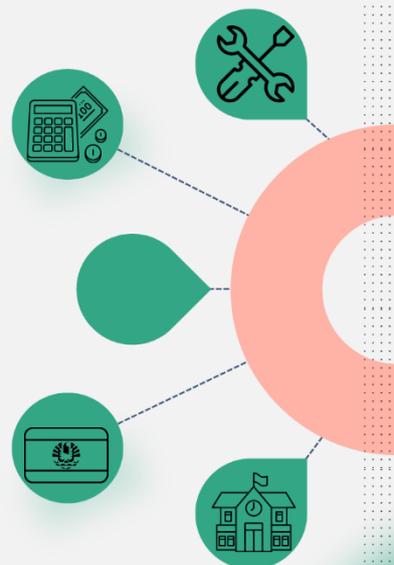
Découvrir et maîtriser les aspects de la gestion administrative et financière des établissements. Gestion administrative et mise en œuvre de procédures. Méthodes et outils de pilotage financier.

20220009. EXPÉRIMENTATION, INNOVATION, ÉCOSYSTÈMES LOCAUX

Mettre en œuvre des actions de formations pour répondre aux actions spécifiques de l'écosystème polynésien.

20220010. PROJETS D'ÉTABLISSEMENT, INTERDEGRÉS ET INTERCATÉGORIELS

Initier dans les collèges et lycées une culture partagée et parvenir à susciter, à l'interne, des modifications d'organisation et de fonctionnement pour la réussite de tous les élèves.



2.2.3. Des formateurs académiques en soutien

Pour la rentrée 2022-2023, sept formateurs académiques ont été recrutés. Ils exercent leurs activités au sein de l'académie de la Polynésie française et sur l'ensemble du territoire. Un mi-temps de décharge d'enseignement, les jeudis et vendredis, leur est attribué afin de mener à bien leurs missions de formation. En relation étroite avec les corps d'inspection et le département de la formation continue et de l'innovation, ces derniers viennent enrichir le vivier de formateurs.

Retrouvez la liste et les contacts des formateurs à l'adresse : <https://www.education.pf/dfci/contacts-du-dfci/>